

Montréal, le 21 août 2020

**Destinataires :** Parents et élèves

**Objet :** JFP en toute sécurité (N° 1)

Chers élèves,  
Chers parents,

Dans le plan annoncé par le ministre de l'Éducation, chaque école a l'obligation de préparer la rentrée en tenant compte de la réalité de son milieu. L'école Joseph-François-Perrault (JFP) accueillera 1642 élèves le 31 août prochain, ce qui en fait l'une des plus grandes écoles du *Centre de services scolaire de Montréal* (CSSDM). Notre plan de retour en classe tient donc compte de cette réalité, du manque d'espace, et également du fait qu'il y a des travaux en cours qui ne seront pas terminés lors de la rentrée.

Pour assurer la sécurité des élèves et de leurs proches, les premiers jours de classe seront très restrictifs et la circulation dans l'école sera limitée. Cette façon de faire nous permettra de déterminer si nous sommes en mesure de donner éventuellement plus de liberté aux élèves de façon sécuritaire. Pour les deux premières semaines (premier cycle de 9 jours), voici ce que vous devez savoir :

- 1- Les casiers ne seront pas attribués en début d'année. Puisque les cours seront toujours donnés dans le même local, le matériel scolaire sera gardé en classe.
- 2- La cafétéria sera fermée pour le premier cycle de 9 jours. Les élèves souhaitant manger à l'école devront apporter leur dîner froid ou dans un thermos. Ils auront deux choix : manger en classe ou à l'extérieur, ce que nous encourageons.
- 3- Les pauses se feront en classe. Les élèves pourront cependant sortir pour aller aux toilettes et pour remplir leur bouteille d'eau. Nous vous rappelons qu'il est interdit de s'abreuver directement à la fontaine d'eau. Ils devront donc avoir leur gourde avec eux.
- 4- Pour tous les élèves qui jouent d'un instrument de musique, le protocole vous sera envoyé sous peu par le directeur musical, M. Éric Levasseur.
- 5- Nous vous rappelons que la fréquentation scolaire est obligatoire. Seuls les élèves ayant un billet médical précisant qu'ils ne peuvent fréquenter l'école pourront être scolarisés à la maison. Le CSSDM assurera la scolarisation virtuelle des élèves exemptés de fréquentation. Les élèves concernés seront contactés en début d'année. Il en est de même pour ceux qui vivent avec des personnes à risque. Dans tous les cas, un billet médical sera exigé par l'école. Si c'est votre cas, veuillez contacter la secrétaire de niveau le plus rapidement possible.

Nous comptons sur la collaboration de tous afin que nos élèves respectent scrupuleusement l'ensemble des mesures qui seront mises en place par l'équipe-école. Nous demandons également à tous les parents de vous assurer que vos enfants respectent les règles de la Direction de la santé publique (DSP) lorsqu'ils seront sous votre responsabilité, pour éviter de contaminer leur groupe-classe lorsqu'ils arrivent de la maison. Il en va de la santé de tous.

Malgré ce contexte particulier, soyez assurés que la qualité de l'éducation demeure notre priorité.



Éric Sirois, directeur